

Délégation Territoriale du Cambrésis  
Commune de Cantaing-sur-Escaut - 59125  
**Tableau des Servitudes d'Utilité Publique**

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
<b>I.1 - Conservation du Patrimoine Eaux</b>			
A.4	<b>POLICE DES EAUX</b> Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Fossé Coulant A.P.du 09/12/1970	Ddtm
AS.1	<b>CONSERVATION DES EAUX</b> Servitude de protection des captages A E P	Captage de Cantaing sur Escaut D.U.P.du 27/04/1995	Ars
<b>II.I Utilisation de certaines ressources : énergie</b>			
I.1bis	<b>HYDROCARBURES LIQUIDES</b> Servitude de protection des pipe-lines	Pipe-lines : Liaison CAMBRAI - DUNKERQUE	Dreal
I.3	<b>GAZ</b> Servitude de protection des canalisations de transport de gaz	Canalisation : TILLOY-LES-CAMBRAI / PROVILLE DN 150	Grt gaz
<b>II.1- Utilisation de certaines ressources : communications</b>			
EL.7	<b>ALIGNEMENT</b> Servitude d'alignement	R.D. 142 : 12/05/1925 R.D. 92 : 29/12/1922 Rue d'Anneux : 01/07/1925 Rue du Château : 21/01/1925 Rue d'En Haut : 01/07/1925	Conseil Général
EL.11	<b>ACCES AUX ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS</b> Servitude d'interdiction d'accès	A 2 A 26	Ddtm
T.7	<b>RELATIONS AERIENNES</b> Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – NIERGNIES et de CAMBRAI – EPINOY	Base aérienne
<b>III - Salubrité</b>			
INT1	<b>CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL</b>	Cimetière communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,  
Voir liste ci-jointe**